

Une mère de famille, assidue lectrice des *Annales de Ste Anne*, désire remercier cette bonne sainte pour la prompte guérison d'un mal d'oreilles très aigu qui lui a fait souffrir le martyre, jusqu'au moment où cette mère l'a sommée de la soulager. Elle lui promet en même temps qu'elle lui paierait sa reconnaissance par la voie de ses chères *Annales*. La guérison s'est opérée subitement. Cette bonne mère de famille est de ma paroisse.—J. A. P. Ptre.

Turner's Falls, Mass.

Si c'est un devoir de justice de payer les dettes temporelles que l'on a contractées envers son prochain, à plus forte raison, est-ce aussi un devoir de payer une dette spirituelle. C'est pour m'acquitter de ce devoir envers la bonne Ste-Anne, qu'aujourd'hui je vous adresse ces lignes.

En avril 1880, je fis une chute si lourde que, d'après la déclaration d'un médecin, j'avais deux côtes cassées. Mes souffrances étaient atroces. Le seul soulagement que le médecin me donna, fut de me mettre un bandage et de me clouer sur un lit de souffrance.

En lisant les *Annales de Ste Anne*, que je reçois depuis deux ans, j'avais compris que cette bonne sainte n'est jamais invoquée en vain. Je ne tardai pas à me tourner vers elle. Sur mon lit de douleurs, je la prie avec ferveur, je fais une neuvaine, et je m'engage à faire le pèlerinage de Ste-Anne de Beaupré, et à la remercier publiquement par la voie des *Annales*, si elle voulait bien me rétablir. En peu de temps mes dou-